



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°29 – 9 septembre 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

→ **Fin des observations hebdomadaires**

Teignes : les conditions climatiques restent favorables à leur développement.

Maladies du feuillage : toujours peu d'évolution.



:

Grandes cultures / Polyculture-élevage

Début 2021 des colloques DEPHY seront organisés dans le Grand Est. Afin de répondre au plus près de vos attentes et des enjeux locaux, faites-nous savoir si une thématique, ou plusieurs, en lien avec l'agriculture et la réduction des phytos vous intéresse !

<https://forms.gle/SRQ5cHdVYQq7FvVcA>



BETTERAVE

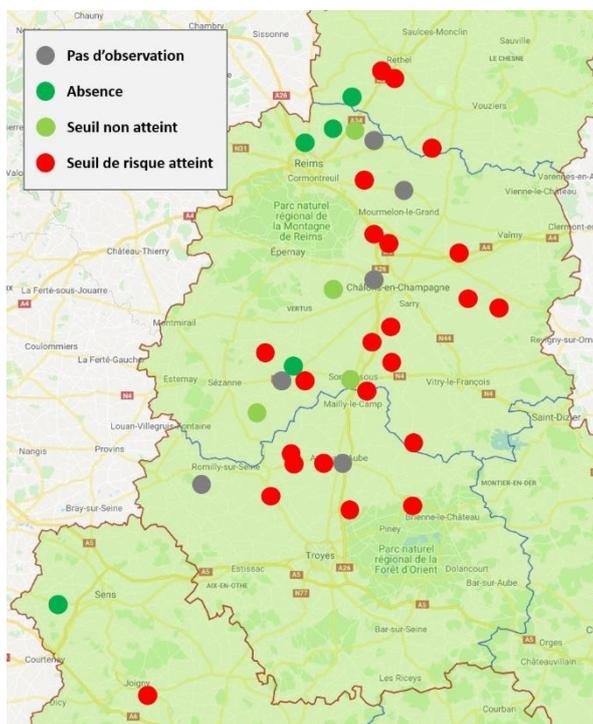
1. Ravageurs

a. Observations

- **Teignes** : la pression progresse de nouveau cette semaine avec 84 % des sites concernés par leur présence. Le taux d'infestation moyen évolue légèrement passant de 44 à 51 % de plantes touchées par parcelle. Pour le moment, près de 20 % du réseau ont déjà mentionné des dégâts de *Rhizopus* se limitant à quelques foyers.



Cartographie du risque teigne



b. Analyse de risque

Les conditions climatiques restent favorables à l'activité des teignes et des charançons mais l'absence de températures caniculaires limite le risque de développement du champignon *Rhizopus*.

2. Maladies du feuillage

En ce début septembre, les maladies cryptogamiques restent présentes sans gravité préjudiciable pour la culture.

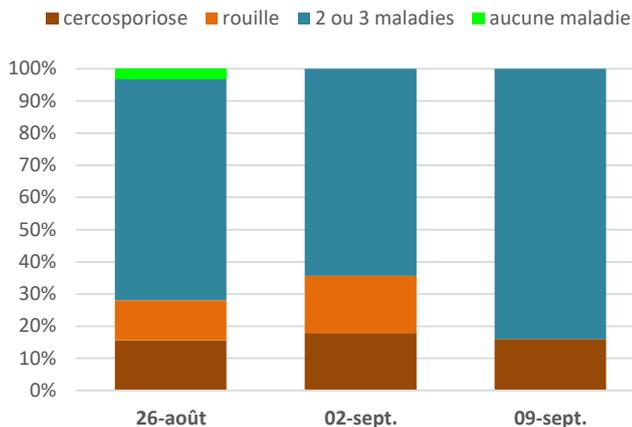
Dans le réseau de surveillance hebdomadaire :

- La cercosporiose est signalée en faible quantité (de 1 à 30 % de feuilles présentant des symptômes) dans toutes les parcelles.
- La rouille est toujours observée dans 84% du réseau mais les infestations semblent se stabiliser.
- Des foyers d'oidium sont constatés dans quelques sites.

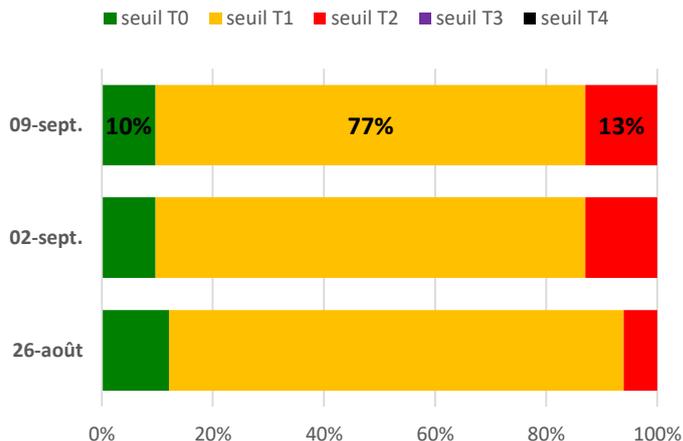
Cette semaine, la pression maladies s'établit de la façon suivante :

- 10 % des parcelles n'ont toujours pas atteint le seuil de risque T1.
- 77 % du réseau présentent des symptômes sans atteindre le seuil de risque T2.
- 13 % des sites ont dépassé le seuil de risque T2.

évolution du complexe maladies



évolution de la pression maladies



Détermination des seuils de risque

Mesurer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone représentative de la parcelle.

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

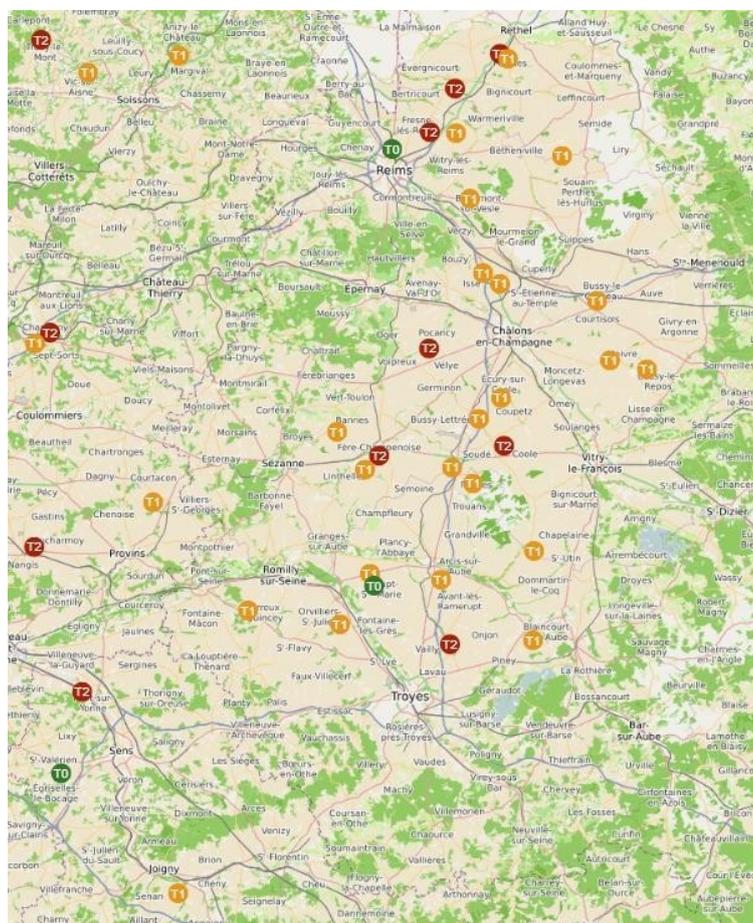
Début de la protection après la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

T0 : Seuil de risque non atteint

T1 : Seuil de risque atteint

T2 : Seuil de risque atteint après un traitement au seuil

Cartographie du risque maladies au 09 septembre



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".